

ARTISET

Rapport financier 2023

Sommaire

ARTISET

Commentaires et explications sur les comptes annuels 2023	3
Bilan	5
Compte d'exploitation	6
Flux de trésorerie	7
Compte de la variation du capital de fonds	8
Compte de la variation du capital de l'organisation	9
Annexe	10
Rapport de révision	19

Impressum

Éditeur: ARTISET

Adresse du siège principal: ARTISET, Zieglerstrasse 53, 3007 Berne | artiset.ch

Mise en page: Sandra Schwab, Berne

ARTISET est la fédération des prestataires de services pour personnes ayant besoin de soutien. Avec ses associations de branche CURAVIVA, INSOS et YOUVITA, la fédération s'engage pour les prestataires qui prennent en charge, soignent et accompagnent plus de 175'000 personnes âgées, personnes en situation de handicap et enfants et jeunes. Au total 3'100 membres ainsi que leurs employé-es bénéficient d'un soutien dans l'accomplissement de leur mission par la représentation active de leurs intérêts, par des connaissances spécialisées actuelles, par des prestations attrayantes et par des offres de formations initiale et continue sur mesure.

Commentaires et explications sur les comptes annuels 2023

Au cours du deuxième exercice d'ARTISET, les offres de formations et de prestations ont enregistré une forte demande sur le marché. La collaboration entre les associations de branche s'est renforcée et les échanges au sein de la fédération ont clairement montré que les synergies sont exploitées pour mettre en œuvre les intérêts de la branche.

Le présent rapport financier d'ARTISET commente le résultat financier de l'exercice 2023 par rapport à l'exercice précédent. Ce dernier se compose d'un exercice prolongé, depuis la création de l'association au 1^{er} novembre 2021 jusqu'au 31 décembre 2022, et compte donc quatorze mois, l'activité opérationnelle n'ayant pu démarrer que le 1^{er} janvier 2022.

Évolution des affaires 2023

Durant l'exercice 2023, ARTISET a réalisé un bénéfice de CHF 482'000. Le produit d'exploitation de CHF 26'368'000 est inférieur à celui enregistré lors de l'exercice précédent, mais supérieur au budget. Le montant du produit d'exploitation dépend fortement de l'utilisation du capital de fonds et de la dotation du capital de fonds. Les ressources affectées à un but précis qui ont été encaissées sont mentionnées sous le produit d'exploitation. Quand il est prévu de mettre en œuvre les projets correspondants au cours des exercices ultérieurs, un capital de fonds est constitué à cette fin.

Les charges directes, les charges de personnel ainsi que les autres charges d'exploitation ont été légèrement supérieures à celles de l'exercice précédent. Cette augmentation du volume des charges s'explique par les mises en œuvre de projets pour les intérêts de la branche ainsi que par des travaux en faveur des Écoles supérieures et de la formation continue. Le résultat réjouissant, avec un bénéfice de CHF 482'000, contribue à compenser partiellement les pertes subies au cours de l'exercice précédent.

Environnement

Au cours de l'exercice sous revue, les besoins en personnel, et plus particulièrement en personnel qualifié, ont continué de s'accroître dans tous les secteurs d'activité économique en raison de l'évolution démographique. Dans les professions des soins et du social, la situation s'accroît car les contacts humains sont essentiels pour la qualité des prestations et ne peuvent être compensés que de façon limitée. Les membres d'ARTISET doivent de plus en plus faire face à l'antagonisme entre les exigences de la société relatives à des offres de soutien flexibles pour les personnes vulnérables, les exigences du personnel en matière de modèles de temps de travail flexibles et la pénurie de personnel qualifié. Sans oublier la pression financière exercée de façon persistante par les pouvoirs publics sur les branches représentées par ARTISET.

Perspectives

En 2024, la fédération poursuivra ses efforts pour aider ses membres à chercher des solutions face aux antagonismes existants, que cela soit par le biais de concepts et de bases techniques ou par un travail de sensibilisation politique et de défense des intérêts. Les attentes en matière de numérisation et d'applications de l'intelligence artificielle dans le domaine des soins et du social augmentent. Accompagner les membres sur cette voie constituera une tâche importante au cours de ces prochaines années. L'accent devra en outre être mis sur la consolidation financière de la fédération afin de garantir une approche suffisamment innovante et prévoyante.

Membres de la Direction

Daniel Höchli, **directeur**
Mireille Grädel (jusqu'au 28.2.2023)
Anna Jörger (par intérim 1.2.2023 - 31.10.2023)
Markus Leser (jusqu'au 31.1.2023)
Cornelia Rumo Wettstein
Peter Saxenhofer (jusqu'au 31.10.2023)
Rahel Stuker (à partir du 1.10.2023)
Monika Weder
Christina Zweifel (à partir du 1.11.2023)

Membres du comité

Marianne Streiff, **co-présidente**
Laurent Wehrli, **co-président**
Beat Ammann
Maria Bernasconi (jusqu'au 21.6.2023)
Marco Borsotti
Marco Camus
Katia De la Baume (à partir du 21.6.2023)
Dagmar Domenig
Matteo Innocenti
Rolf Müller
Olivier Salamin (à partir du 21.6.2023)
Catherina Staub (jusqu'au 21.6.2023)

Bilan

Montants en milliers de CHF

Actifs	Chiffre	31.12.2023	%	31.12.2022	%
Liquidités		11'870	51%	10'020	45%
Titres		2'673	11%	2'637	12%
Créances résultant de livraisons et de prestations	1	4'009	17%	4'514	20%
Autres créances à court terme		185	1%	225	1%
Comptes de régularisation actifs	2	845	4%	718	3%
Actif circulant		19'581	84%	18'113	81%
Immobilisations corporelles	3	83	0%	139	1%
Placements financiers	4	3'660	16%	4'007	18%
Immobilisations incorporelles	5	58	0%	77	0%
Actifs immobilisés		3'801	16%	4'223	19%
Actifs		23'382	100%	22'335	100%

Passifs	Chiffre	31.12.2023	%	31.12.2022	%
Engagements résultant de livraisons et de prestations		1'596	7%	1'127	5%
Autres engagements à court terme	6	38	0%	188	1%
Comptes de régularisation passifs	7	5'107	22%	4'957	22%
Capitaux de tiers à court terme		6'741	29%	6'272	28%
Capital de fonds	8	3'955	17%	3'879	17%
Capital social		10'651	46%	10'169	46%
Capital lié constitué		2'035	9%	2'015	9%
Capital de l'organisation		12'686	54%	12'184	55%
Passifs		23'382	100%	22'335	100%

Compte d'exploitation

Montants en milliers de CHF

	Chiffre	2023	%	2021/2022	%
Libéralités reçues		735		857	
Contributions des pouvoirs publics		9'828		10'712	
Recettes issues de livraisons et de prestations		15'805		15'916	
Produit d'exploitation	9	26'368	100%	27'485	100%
Charges de prestations		-8'373		-7'293	
Autres charges		-43		-65	
Charges directes		-8'416	-32%	-7'357	-27%
Salaires		-12'111		-11'584	
Charges sociales		-2'297		-2'170	
Autres charges de personnel		-401		-558	
Charges de personnel		-14'809	-56%	-14'312	-52%
Charges de locaux		-1'490		-1'443	
Entretien, réparations et remplacement		-417		-425	
Assurances choses		-19		-12	
Charges administratives		-1'402		-1'332	
Charges publicitaires		-194		-250	
Autres charges d'exploitation		-3'522	-13%	-3'462	-13%
Amortissements		-75		-150	
Total Charges d'exploitation		-26'823	-102%	-25'282	-92%
Résultat d'exploitation		-454	-2%	2'204	8%
Revenus financiers		1'007		231	
Charges financières		-2		-360	
Résultat financier		1'004	4%	-129	0%
Résultat avant variation du capital de fonds		550	2%	2'075	8%
- Dotation du capital de fonds		-1'404		-3'106	
+ Utilisation du capital de fonds		1'356		244	
Résultat annuel avant dotation au capital de l'organisation		502	2%	-787	-3%
Dotation/utilisation		502	2%	-787	-3%
- Dotation du capital de l'organisation		-20		-100	
+ Utilisation du capital de l'organisation		0		164	
Résultat annuel (+ perte; - bénéfice)		-482		723	

Flux de trésorerie

Montants en milliers de CHF

	2023	2021/2022
Résultat annuel avant dotation au capital de l'organisation	502	-787
+/- Dotation/utilisation du capital de fonds	48	2'861
+/- Amortissements/imputations des actifs immobilisés	75	150
+/- Autres dépenses/produits sans incidence sur le fonds	-100	0
+/- Diminution/augmentation des titres détenus à court terme avec cours de la Bourse	-36	346
+/- Diminution/augmentation des créances résultant de livraisons et de prestations	505	-926
+/- Diminution/augmentation des autres créances à court terme, comptes de régularisation actifs	-2	-217
+/- Augmentation/diminution des engagements résultant de livraisons et de prestations	469	-148
+/- Augmentation/diminution des autres engagements à court terme, comptes de régularisation passifs	128	-98
= Entrée/sortie de trésorerie provenant des activités d'exploitation (cash flow opérationnel)	1'588	1'182
- Décaissements pour investissements (achat) dans des immobilisations corporelles	0	-64
- Décaissements pour investissements (achat) dans des placements financiers	0	-485
+ Encaissements provenant de la vente de placements financiers (désinvestissements)	262	39
- Décaissements pour investissements (achat) dans des immobilisations incorporelles	0	-77
= Entrée/sortie de trésorerie provenant des activités d'investissement	262	-587
+ Encaissement provenant de la fusion	0	9'425
= Entrée/sortie de trésorerie provenant des activités de financement	0	9'425
Variation des liquidités	1'850	10'020
Liquidités au 1 ^{er} janvier 2023; ou au 1 ^{er} novembre 2021	10'020	0
Liquidités au 31 décembre	11'870	10'020
Variation des liquidités	1'850	10'020

Compte de la variation du capital de fonds

Montants en milliers de CHF

2023	Solde 1.1.2023	Entrées résul- tant de la fusion	Transfert	Affectation	Utilisation	Total variation	Solde 31.12.2023
Capital de fonds							
Formation – Écoles supérieures	1'468	0	0	789	172	617	2'085
Formation – ISA ¹	916	0	0	0	916	-916	0
Charte Prévention	0	0	28	2	0	30	30
CURAVIVA – NIP ²	857	0	0	259	0	259	1'117
CURAVIVA – MOHS ³	140	0	0	0	75	-75	65
INSOS – Fonds de fluctuation art. 74 LAI	324	0	0	0	83	-83	241
INSOS – Projet Plan d'action CDPH ⁴	33	0	0	0	28	-28	4
YOUVITA – CCLC ⁵	130	0	0	244	80	164	294
YOUVITA – Autres ⁶	10	0	0	110	0	110	120
Total Capital de fonds	3'879	0	28	1'404	1'356	76	3'955

2021/2022	Solde 1.11.2021	Entrées résul- tant de la fusion	Transfert	Affectation	Utilisation	Total variation	Solde 31.12.2022
Capital de fonds							
Formation – Écoles supérieures	0	712	0	925	169	1'468	1'468
Formation – ISA ¹	0	0	0	916	0	916	916
CURAVIVA – NIP ²	0	0	0	857	0	857	857
CURAVIVA – MOHS ³	0	0	0	140	0	140	140
INSOS – Fonds de fluctuation art. 74 LAI	0	222	0	102	0	324	324
INSOS – Projet Plan d'action CDPH ⁴	0	83	0	24	74	33	33
YOUVITA – CCLC ⁵	0	0	0	130	0	130	130
YOUVITA – Autres ⁶	0	0	0	10	0	10	10
Total Capital de fonds	0	1'017	0	3'104	243	3'879	3'879

¹ ISA: campagne d'image visant à promouvoir les diplômés du niveau tertiaire dans les soins/l'accompagnement de longue durée

² NIP: programme national de mise en application de la qualité des soins de longue durée dans les établissements médico-sociaux

³ MOHS: principes du modèle d'habitat et de soins 2030

⁴ Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées

⁵ CCLC: Centre de compétences Leaving Care

⁶ YOUVITA: autres fonds affectés à un but précis

Compte de la variation du capital de l'organisation

Montants en milliers de CHF

2023	Solde 1.1.2023	Entrées résul- tant de la fusion	Transfert	Affectation	Utilisation	Total variation	Solde 31.12.2023
Capital de l'organisation							
Capital social	10'169	0	0	482	0	482	10'651
Capital social	10'169	0	0	482	0	482	10'651
Réserves de fluctuation de valeur Titres ⁷	785	0	0	20	0	20	804
Réserves Formation en général	390	0	0	0	0	0	390
Réserves Prestations	100	0	0	0	0	0	100
Réserves AB INSOS	740	0	0	0	0	0	740
Capital lié constitué	2'015	0	0	20	0	20	2'035
Total Organisationskapital	12'184	0	0	502	0	502	12'686

2021/2022	Solde 1.11.2021	Entrées résul- tant de la fusion	Transfert	Affectation	Utilisation	Total variation	Solde 31.12.2022
Capital de l'organisation							
Capital social	0	12'022	-1'130	0	723	10'169	10'169
Capital social	0	12'022	-1'130	0	723	10'169	10'169
Réserves de fluctuation de valeur Titres ⁷	0	890	0	0	105	785	785
Réserves Formation en général	0	0	350	40	0	390	390
Réserves Prestations	0	0	100	0	0	100	100
Réserves AB INSOS	0	0	680	60	0	740	740
Réserves Réévaluation des immobilisations corporelles ⁸	0	59	0	0	59	0	0
Capital lié constitué	0	950	1'130	100	164	2'015	2'015
Total Capital de l'organisation	0	12'972	0	100	888	12'184	12'184

⁷ Les réserves de fluctuation de valeur correspondent aux valeurs maximales définies dans le règlement de placement.

⁸ En 2022, la différence entre les immobilisations corporelles réévaluées et les amortissements effectués a été utilisée pour financer les amortissements des actifs existants.

Annexe

Bases de la présentation des comptes

La présentation des comptes d'ARTISET, Berne, intervient conformément aux Recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC (notamment RPC 21) et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des revenus (principe «true and fair view»). De plus, les comptes annuels sont conformes aux prescriptions de la loi suisse, à celles des articles consacrés à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957 à 962), ainsi qu'aux dispositions des statuts.

Ce rapport financier présente le compte d'exploitation du deuxième exercice, soit de 2023. Le rapport précédent présente le premier exercice prolongé, depuis la création au 1^{er} novembre 2021 jusqu'au 31 décembre 2022, l'activité opérationnelle ayant commencé le 1^{er} janvier 2022.

Principes d'évaluation

Pour la présentation des comptes, le principe des frais d'acquisition ou de fabrication s'applique. Celui repose sur l'évaluation individuelle des actifs et des passifs. En ce qui concerne l'évaluation des principaux postes du bilan, il s'agit de suivre la règle suivante:

Liquidités	À la valeur nominale, monnaies étrangères selon le cours à la date du bilan.
Titres	Selon la valeur en Bourse à la date du bilan. Les annexes ont été établies dans le cadre des dispositions de l'OPP 2.
Créances résultant de livraisons et de prestations	À la valeur nominale compte tenu d'une correction de valeur adéquate pour les avoirs menacés.
Immobilisations corporelles	Les acquisitions induisant une plus-value supérieure à CHF 10'000 (exercice précédent: CHF 5'000) sont portées à l'actif à la valeur d'acquisition, après déduction des amortissements linéaires pendant la durée d'utilisation estimée. <ul style="list-style-type: none">– Mobilier 5 ans– Téléphonie 5 ans– Matériel informatique 4 ans– Aménagements spécifiques aux locataires Durée du contrat, max. 10 ans
Placements financiers incorporelles	À la valeur nominale ou selon la valeur du marché éventuellement inférieure. Participations détenues dans les placements financiers: la saisie initiale se fait à hauteur des coûts d'acquisition. Des vérifications de l'évaluation ont ensuite lieu et, si nécessaire, la valeur est revue à la baisse de façon réaliste. Les participations sont vérifiées sur une base individuelle.
Immobilisations	Les acquisitions induisant une plus-value supérieure à CHF 10'000 (exercice précédent: CHF 5'000) sont portées à l'actif à la valeur d'acquisition, après déduction des amortissements linéaires pendant la durée d'utilisation estimée. <ul style="list-style-type: none">– Logiciels en général 4 ans– Logiciel Système ERP⁹ 7 ans
Engagements	Sont évalués à la valeur nominale.

⁹ ERP: Enterprise Resource Planning

Explications sur les postes du bilan

Montants en milliers de CHF

1 Créances résultant de livraisons et de prestations (L&P)	31.12.2023	31.12.2022
Créances Livraisons et prestations envers des tiers	3'970	4'411
Créances Livraisons et prestations envers des proches	64	117
Ducroire	-25	-14
Total	4'009	4'514

2 Comptes de régularisation actifs	31.12.2023	31.12.2022
Commissions	595	530
Autres comptes de régularisation actifs	250	188
Total	845	718

3 Immobilisations corporelles	Mobilier/IT/ infrastructure	Aménagements spécifiques aux locataires	Total Immobilisations corporelles
Valeur comptable nette 1.1.2023	105	34	139
Valeur d'acquisition			
1.1.2023	296	52	347
Entrées	0	0	0
Sorties	-152	0	-152
31.12.2023	143	52	195
Amortissements cumulés			
1.1.2023	-191	-18	-209
Amortissements planifiés	-51	-5	-56
Sorties	152	0	152
31.12.2023	-89	-23	-112
Valeur comptable nette 31.12.2023	54	29	83

3 Immobilisations corporelles	Mobilier/IT/ infrastructure	Aménagements spécifiques aux locataires	Total Immobilisations corporelles
Valeur comptable nette 1.11.2021	0	0	0
Valeur d'acquisition 1.11.2021	0	0	0
Entrées résultant de la fusion	333	637	970
Entrées	64	0	64
Sorties	-102	-585	-687
31.12.2022	296	52	347
Amortissements cumulés 1.11.2021	-0	-0	-0
Entrées résultant de la fusion	-207	-539	-746
Amortissements planifiés	-86	-64	-150
Sorties	102	585	687
31.12.2022	-191	-18	-209
Valeur comptable nette 31.12.2022	105	34	139

4 Placements financiers	31.12.2023	31.12.2022
Participations (voir ci-dessous)	2'817	2'817
Prêts accordés à des proches	710	910
Prêts accordés à des tiers	0	100
Garantie de loyer et dépôts	133	180
Total	3'660	4'007

Le prêt accordé à des proches concerne un prêt octroyé à CADHOM SA. CADHOM SA a amorti CHF 200'000 en 2023.

Participations	Siège	Capital	Parts en % ¹⁰	Capital	Parts en % ¹⁰
		31.12.2023	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2022
ARTISET-WEBWAYS AG	Bâle	100	50%	100	50%
ARTISET Securit AG	Berne	100	100%	100	100%
BESA QSys AG ¹¹	Berne	100	100%	100	100%
CADHOM SA	Bussigny	625	100%	625	100%

¹⁰ Part de capital et pourcentage de voix

¹¹ Les filiales BESA Care AG et QSys AG ont fusionné en 2022 avec effet rétroactif au 1.1.2022.

5 Immobilisations incorporelles	Logiciel	Total Immobilisations incorporelles
Valeur comptable nette 1.1.2023	77	77
Valeur d'acquisition 1.1.2023	77	77
Entrées	0	0
Sorties	0	0
31.12.2023	77	77
Amortissements cumulés 1.1.2023	-0	-0
Amortissements planifiés	-19	-19
Sorties	0	0
31.12.2023	-19	-19
Valeur comptable nette 31.12.2023	58	58

5 Immobilisations incorporelles	Logiciel	Total Immobilisations incorporelles
Valeur comptable nette 1.11.2021	0	0
Valeur d'acquisition 1.11.2021	0	0
Entrées	77	77
Sorties	0	0
31.12.2022	77	77
Amortissements cumulés 1.11.2021	-0	-0
Amortissements planifiés	-0	-0
Sorties	0	0
31.12.2022	-0	-0
Valeur comptable nette 31.12.2022	77	77

6 Autres engagements à court terme	31.12.2023	31.12.2022
Autres engagements à court terme envers des tiers	38	88
Autres engagements à court terme envers des proches	0	100
Total	38	188

7 Comptes de régularisation passifs	31.12.2023	31.12.2022
Frais de cours	913	930
Subventions cantonales	1'598	1'534
Frais et droits de scolarité	1'596	1'517
Avances de contributions à des projets et de libéralités	198	164
Travail supplémentaire et vacances	483	514
Autres comptes de régularisation passifs	320	298
Total	5'107	4'957

8 Capital de fonds

Dans le capital de fonds sont affichés les moyens financiers dont la destination est déterminée par un tiers. Cela englobe entre autres le fonds de fluctuation de CHF 240'584 selon l'art. 74 LAI (exercice précédent: CHF 324'021).

Explications sur les postes du compte d'exploitation

Montants en milliers de CHF

9 Produit d'exploitation	CURAVIVA	INSOS	YOUVITA	Formation	Prestations	Autres	Total
2023							
Libéralités reçues	25	16	692	0	0	2	735
Contribution au fonds de compensation AVS, art. 101bis LAVS	548	0	0	0	0	0	548
Contribution au contrat de prestations autre	0	673	210	0	0	0	883
Subventions	1'875	0	143	0	0	0	2'018
Subventions cantonales	0	0	0	6'378	0	0	6'378
Contributions des pouvoirs publics	2'423	673	353	6'378	0	0	9'828
Cotisations de membres	1'422	1'906	115	0	0	0	3'443
Commissions	0	0	0	0	729	0	729
Frais de scolarité	0	0	0	1'917	0	0	1'917
Frais de cours	0	0	0	6'440	759	0	7'199
Revenus provenant des prestations	0	0	4	223	1'046	25	1'298
Revenus provenant des abonnements	0	0	0	0	0	199	199
Autres revenus	38	58	4	428	344	148	1'020
Recettes issues de livraisons et de prestations	1'460	1'964	123	9'008	2'878	372	15'805
Produit d'exploitation	3'908	2'653	1'168	15'386	2'878	374	26'368
2021/2022							
Libéralités reçues	236	27	594	0	0	0	857
Contribution au fonds de compensation AVS, art. 101bis LAVS	840	0	0	0	0	0	840
Contribution au contrat de prestations autre	0	673	107	0	0	0	780
Subventions	925	18	100	1'821	0	0	2'864
Subventions cantonales	0	0	0	6'228	0	0	6'228
Contributions des pouvoirs publics	1'765	691	207	8'049	0	0	10'712
Cotisations de membres	1'414	1'912	115	0	0	0	3'441
Commissions	0	0	0	0	723	0	723
Frais de scolarité	0	0	0	1'839	0	0	1'839
Frais de cours	0	0	0	6'229	451	0	6'680
Revenus provenant des prestations	0	0	4	208	1'642	17	1'871
Revenus provenant des abonnements	0	0	0	0	0	215	215
Autres revenus	146	17	7	412	335	231	1'147
Recettes issues de livraisons et de prestations	1'560	1'928	126	8'687	3'152	463	15'916
Produit d'exploitation	3'561	2'646	926	16'737	3'152	463	27'485

Saisie des revenus

Subventions

L'inscription des subventions dans le compte de résultat intervient selon les montants des subventions des différentes institutions qui sont garantis dans les contrats.

Subventions cantonales

Les cantons versent des subventions pour les étudiant·es des Écoles supérieures. Les factures sont adressées aux cantons chaque semestre en fonction des étudiant·es domicilié·es dans le canton respectif. Les revenus sont saisis en même temps que la facturation.

Cotisations de membres

Les cotisations de membres sont facturées chaque année en fonction de l'effectif de membres. Les revenus sont saisis en même temps que la facturation.

Frais de cours

Les frais de cours sont facturés en rapport avec la formation continue. En même temps que la confirmation de participation au cours, les participant·es reçoivent une facture qui est saisie en tant que revenu dans la comptabilité au moment de la facturation.

Revenus provenant des prestations

Les prestations d'ARTISET se composent essentiellement d'honoraires issus de la mise à disposition de personnel. Après la mise à disposition de personnel ou la location de services, une facture est établie à l'intention du bénéficiaire de la prestation.

Pour l'ensemble des revenus, une délimitation périodique intervient à la date de clôture.

Autres indications

Montants en milliers de CHF

Montant global des actifs utilisés pour garantir ses propres engagements et actifs sous réserve de propriété

	31.12.2023	31.12.2022
Avoirs bancaires (garantie caution BECO)	0	50
Total	0	50

La garantie caution BECO s'est terminée en 2023.

Personnes et sociétés proches

Les livraisons et prestations à des personnes et sociétés proches sont proposées dans le domaine de la formation avec un rabais de 20%. Les intérêts sont prélevés aux taux autorisés fiscalement.

Transactions avec des proches

Revenus	2023	2021/2022
Revenus provenant des prestations	284	408
Revenus financiers	899	163
Autres revenus	2	34
Total	1'185	605

Dépenses	2023	2021/2022
Autres charges	50	12
Total	50	12

Effectif de personnel	31.12.2023	31.12.2022
Nombre de salarié-es (date de référence 31.12)	144	138
Nombre de postes à plein temps (date de référence 31.12)	102	97

Charges administratives	2023		Total		2021/2022		Total	
	Charges administratives	%	Charges d'exploitation	%	Charges administratives	%	Charges d'exploitation	
Charges de personnel	1'502	10%	14'809		1'398	10%	14'312	
Autres charges d'exploitation	648	18%	3'522		553	16%	3'462	
Amortissement	52	69%	75		86	58%	150	
Total	2'202	12%	18'407		2'037	11%	17'924	

ARTISET définit comme charges administratives les dépenses pour les finances, l'informatique, l'infrastructure, les ressources humaines et la direction d'ARTISET. Cet indicateur est collecté conformément aux prescriptions selon Swiss GAAP RPC 21 et selon les normes de la fondation ZEWO relatives au calcul des charges administratives des organisations d'utilité publique.

Indemnités aux organes suprêmes de direction	2023	2021/2022
Comité	94	87
Direction	1'125	1'274

Les valeurs indiquées renferment les indemnités forfaitaires, les composantes salariales et les prestations sociales. En 2023, il a été décidé que les président-es des conseils de branche recevraient, en plus de la rémunération pour cette fonction, une indemnité de membre du comité. À partir du 1^{er} mars 2023, l'effectif du comité de direction d'ARTISET est passé de six à cinq membres.

Institution de prévoyance	2023	2021/2022
Cotisations de l'employeur versées (part employeur 55%)	1'027	977
	31.12.2023	31.12.2022
Avoirs envers la Fondation collective LPP Swiss Life	19	72

ARTISET est affiliée à la Fondation collective de Swiss Life, qui elle-même n'assume pas le risque (assurance complète). Le taux de couverture de cette fondation collective est toujours d'au moins 100%. Il n'y a pas d'intérêt économique.

Engagements de loyers à long terme	31.12.2023	31.12.2022
Espaces de bureau de Berne, contrat jusqu'en janvier 2025	320	612
Espaces de bureau et de formation de Lucerne, contrat jusqu'en juin 2033	4'974	1'309
Total	5'294	1'921

Engagements conditionnels	31.12.2023	31.12.2022
ARTISET a pris une arrière-caution envers l'organisme Cautionnement romand en tant que garantie dans le cadre d'une limite de crédit de CHF 550'000 accordée à CADHOM SA par la Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne et non utilisée à ce jour.	500	500
ARTISET a des engagements à honorer pour différents examens professionnels et est membre des organes responsables. Ces derniers sont organisés en tant que sociétés simples. S'ils rencontrent des difficultés financières, il peut en résulter certaines obligations financières.	p.m.	p.m.

Honoraires de l'organe de révision	2023	2021/2022
Prestations de révision	39	30
Autres prestations	0	0
Total	39	30

Événements postérieurs à la date du bilan

Les présents comptes annuels ont été validés par le comité le 20 mars 2024 en vue de leur approbation par l'assemblée des délégué-es. Aucun événement ayant une influence majeure sur les comptes annuels 2023 ne s'est produit à ce jour à notre connaissance.

Informations sur l'association

ARTISET, Zieglerstrasse 53, 3007 Berne, dont le siège est à Berne, est une association au sens des art. 60 ss CC.

Rapport de révision

Rapport de l'organe de révision, BDO SA

À l'assemblée des délégué-es de la fédération de ARTISET, Berne

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la ARTISET (l'Association), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte d'exploitation, le tableau de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes annuels, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 5 au 18) ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2023 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'Opinion d'Audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'Association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au comité. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Comité relatives aux Comptes Annuels

Le comité est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales et sont conformes aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le comité est responsable d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'Association à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le comité a l'intention de liquider l'Association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'Autres Obligations Légales et Réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait qu'il n'a pas été établi de comptes de groupe contrairement aux dispositions de l'art. 963 CO et Swiss GAAP RPC 30.

Lucerne, le 17 avril 2024 | BDO SA

Alice Rieder
Experte-révisure agréée

David Häsler
Réviseur responsable
Expert-révisure agréé